



Le 11/03/2022

Bilan NAO 2022

Comme annoncé, le syndicat FO FPT a signé l'accord NAO 2022 ainsi que l'accord pour la PEPA.

NAO

Non cadres :

- 75 € de somme fixe sur le salaire de base pour tous (55€ en mars et 20€ en septembre)
- 5 € participation à la mutuelle
- 0.3% de budget promo développement
- 100€ versés à partir de 50 Heures Supplémentaires réalisées
- Indemnité de transport :
 - Garchizy : +15%
 - Bourbon : +2.7%
- Création indemnité vélo : 1€ / jour
 - 30 embauches d'intérimaires sur 2022 (hors départs retraites)
 - Possibilité de verser un congé reliquat dans un compteur d'heures

Cadres :

AI : 2.7%

Accord PEPA

Prime de 600 € NET sur la paie de mars (200 € pour ceux qui ont moins de 3 mois d'ancienneté).

TOUS LES SALARIES et INTERIMAIRES en bénéficieront.

Pour **FO**, l'heure n'est pas aux critiques ni aux accusations.
C'est grâce à l'unité dans l'action que nous avons pu obtenir un tel
résultat !

FO tient encore à remercier tous les salariés pour leur forte
mobilisation.

L'issue de cette négociation ne peut forcément pas satisfaire 100%
du monde et **FO** comprend et respecte la position de chacun.
Néanmoins, les nombreux remerciements et signes de satisfaction
que nous ont témoigné les salariés depuis 2 jours nous confortent
dans notre décision de signature.

**N'en déplaise à certains, comme à son habitude et
comme pour chaque négociation, le syndicat **FO FPT** a
œuvré dans l'intérêt des salariés et a su faire preuve de
responsabilité le moment venu.**